



Besançon, le 15 avril 2025

à Monsieur le Président

Association d'Hygiène Sociale de Franche Comté

CGT AHS FC

Objet : Alerte CGT sur les propositions AXESS pour la future CCUE - Rémunérations, conditions de travail et droits sociaux en danger.

Monsieur le Président,

Pour la CGT, nous souhaitons vous alerter sur les projets d'accords extrêmement préoccupants, portés par la confédération employeur AXESS dont votre fédération NEXEM est membre, dans le cadre des négociations pour la future Convention Collective Unique Étendue (CCUE).

Vous avez certainement connaissance des propositions AXESS relatives au système de classification-rémunération et à la durée du travail et aux congés. Nous jugeons essentiel de vous les exposer directement, car il est impératif que vous preniez connaissance, sans filtre, de la gravité des reculs sociaux que ces textes entraîneraient s'ils étaient adoptés en l'état. En comparaison avec notre Convention Collective Nationale du 15 mars 1966, ces projets révèlent une multitude de régressions inacceptables.

Ces propositions organiseraient une véritable casse de nos droits et garanties :

1. Sur la Rémunération : C'est une attaque frontale.

Le nouveau système brise la logique de progression automatique à l'ancienneté garantie par la CCN 66, la remplaçant par des primes incertaines et limitées, remises à zéro en cas de promotion. Pire encore, l'indemnité de sujétion spéciale est purement et simplement supprimée ! C'est une casse organisée de notre système de rémunération historique et une perte de pouvoir d'achat directe pour de nombreux salariés. L'incertitude plane également sur la compensation réelle du travail de nuit, dimanche et jours fériés. Plutôt que de proposer à rattraper des années de perte du pouvoir d'achat, AXESS propose une véritable « usine à gaz » qui laissera une grande part des rémunérations au choix arbitraire des employeurs !

2. Sur le Temps de Travail : Les propositions AXESS généralisent la flexibilité au détriment des salariés.

La durée annuelle pourrait augmenter, les garanties sur le repos hebdomadaire sont affaiblies, la pause repas minimale disparaîtrait. L'alignement sur des durées

maximales de travail légales moins favorables ouvre la porte à des semaines de travail de 48h et à des repos quotidiens réduits à 9h.

Concrètement, comment imaginer qu'un salarié enchaînant des semaines de 48h puisse maintenir la vigilance et la qualité d'accompagnement requises auprès des usagers ?

Comment un salarié terminant à 22h et reprenant à 7h, avec seulement 9h de repos théorique amputées par 1h ou 1h30 de trajet, peut-il être opérationnel et garantir la sécurité et le bien-être des personnes qu'il accompagne ? Ces propositions mettent en danger les salariés et la qualité du service rendu.

3. Sur les Droits aux Congés, le recul indécent :

o La réduction massive des congés trimestriels (de 18 ou 9 jours par an à seulement 6 jours annuels), avec la possibilité pour l'employeur de les monétiser, constitue un recul social considérable et emblématique. **Alors qu'il faudrait étendre ces congés à tous les salarié-es, de tous les établissements du secteur, comme le revendique la CGT.**

o Les congés d'ancienneté disparaissent également.

o Les congés pour événements familiaux (mariage autre que le sien, décès parent/frère/sœur, etc.), pourtant clairement listés dans la CCN 66, semblent avoir été omis des propositions AXESS, ce qui équivaut à leur suppression.

o L'absence totale de garanties sur le maintien de salaire en cas de maladie ou maternité (négociations Prévoyance non entamées) fait peser une menace majeure, alors que la CCN 66 offre des protections claires.

Ces propositions sont une insulte aux salariés du secteur. Elles ne feraient qu'aggraver les difficultés de recrutement et de fidélisation en rendant nos métiers encore moins attractifs. Elles dégraderaient la Qualité de Vie au Travail et organiseraient le démantèlement de nos conquies sociaux, obtenus par des années de luttes.

La CGT le dit clairement : nous ne signerons JAMAIS un accord sur la base de ces propositions. Elles sont inacceptables. Ni les autres syndicats, avec lesquels nous avons des propositions de CCUE de haut niveau. C'est cela l'exigence !

En tant qu'adhérent de NEXEM, l'AHSFC a une responsabilité et un levier d'action. En effet, par l'intermédiaire de Monsieur le Directeur général, vous ne cessez, Monsieur le Président, de souligner les difficultés de recrutement que rencontre notre secteur et la nécessité impérieuse d'améliorer l'attractivité de nos métiers pour assurer la pérennité et la qualité de nos missions. Ces déclarations sont régulièrement portées dans les instances représentatives des salariés et autour de la table des négociations annuelles que nous menons.

Pourtant, les propositions actuelles d'AXESS/NEXEM, sont l'antithèse absolue de cet objectif affiché. Elles organisent une dégradation généralisée des conditions

de travail et de rémunération, rendant nos emplois moins attractifs, plus précaires et moins soutenables. Comment imaginer attirer des talents et fidéliser les personnels avec de tels reculs sur les congés, l'ancienneté, la rémunération et le temps de travail ?

Il y a là une incohérence fondamentale que nous ne pouvons ignorer. Si l'ambition d'améliorer l'attractivité est réelle et partagée, elle ne peut se concrétiser en laissant votre propre fédération porter un projet qui détruit les conquises sociales et dévalorise nos professions. Comment ne pas combattre activement de telles propositions si l'on souhaite réellement rendre nos métiers plus attractifs ?

C'est pourquoi la CGT vous demande non seulement d'intervenir, mais de peser de tout votre poids au sein de NEXEM/AXESS pour exiger le retrait de ces textes et l'ouverture de négociations sur la base d'un projet ambitieux, réellement porteur de progrès social. Vos actes au sein de votre organisation patronale doivent être cohérents avec les objectifs d'attractivité que vous affichez publiquement et auprès de vos salariés. Il est temps que les fédérations patronales entendent la colère et le mécontentement qui grondent.

Nous espérons que vous prendrez toute la mesure de la gravité de la situation et que vous agirez en conséquence pour défendre l'avenir de notre secteur et les conditions de travail de vos propres salariés. La CGT, pour sa part, utilisera tous les moyens nécessaires, y compris le rapport de force, pour combattre ce projet néfaste.

Recevez, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour le syndicat CGT des salariés de l'AHS FC